

Délibération 5.3
Dossier de prise en considération
Implantation d'un chantier naval et création d'une aire de réparation navale
sur le port de Fécamp

Intervention d'Alban BRUNEAU

Monsieur le Président, chers collègues,

Aucune objection, mais simplement quelques questions à vocation constructive, concernant cette délibération.

Car tout ce qui peut contribuer aux investissements publics sur nos ports, quels que soient leurs gestionnaires publics, rencontre notre soutien.

Toute activité maritime nécessite des infrastructures de proximité, et il paraît tellement évident de pouvoir disposer des équipements nécessaires à la réparation navale, que nous ne pouvons que saluer cette action volontariste de notre collectivité.

Simplement, nous considérons que de telles infrastructures devraient exister dans tous nos ports et que la problématique globale, non seulement de la réparation, mais de la construction et de la déconstruction, devrait faire l'objet d'une action concertée et non cloisonnée.

Le port de pêche du Havre abrite une flotte de pêche quasiment identique à celle de Fécamp, pour un tonnage de produits débarqués supérieur, et une forte capacité d'accueil pour la plaisance.

Plus au nord, le port de Dieppe est équipé en infrastructure, comme plus au sud en Normandie, certains ports bas normands.

Toute cette richesse maritime justifie à nos yeux une réflexion globale et partagée, notamment pour répondre aux enjeux de la transition écologique. La déconstruction navale faisant partie de ces enjeux.

Or nous avons une nouvelle fois l'impression que chacun travaille dans son coin et dans la limite de l'exercice de ses propres compétences.

Mon autre questionnement est relatif au financement de ce projet qui visiblement repose intégralement sur le budget de notre collectivité ?

Nous sommes surpris qu'aucun autre partenaire ne soit mobilisable pour prendre sa part de ce financement de 2,8 millions dans la phase une de ce projet.

Enfin, je souhaiterais profiter de cette délibération pour relayer le ras le bol exprimé avec force cette semaine par les travailleurs du port de Fécamp concernant la dégradation de leurs outils de travail puisque, pour ne prendre que cet exemple et pas des moindres, sur les 7 grues présentes sur le port, 6 sont en panne, certaines depuis des années.

Les engagements pris par le gestionnaire, la Chambre de Commerce, se font attendre.

En attendant l'activité du port se trouve gravement entravée avec des mécontentements qui se multiplient.

Je souhaiterais par conséquent savoir quelles démarches notre collectivité a engagé pour résoudre ces problèmes dans ce port départemental.

Enfin, je voudrais, sur un troisième sujet touchant ce port, celui de la création de la société d'économie mixte qui se monte actuellement pour poursuivre les activités de la criée, relayer la demande des salariés de la filière pêche locale d'être représentés en son sein.